



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 octobre 2021

**France Relance :
Près de 330 projets portés par des refuges et
associations de protection des animaux de
compagnie soutenus et un doublement des
fonds annoncé par le Président de la
République**

Dix mois après leur lancement, les mesures d'accompagnement des refuges et associations de protection des animaux de compagnie du plan France Relance ont déjà permis d'accompagner 329 projets. Alors que près de 90% des fonds ont déjà été engagés, le Président de la République a annoncé à ce jour un réabondement de l'enveloppe initiale à hauteur de 15 millions d'euros supplémentaires. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un [plan d'actions global de lutte contre l'abandon des animaux de compagnie présenté en décembre](#) par Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Accessible aux associations, indépendamment de leur taille, ce dispositif était doté initialement d'une enveloppe globale de 14 millions d'euros. A l'occasion d'un déplacement dans un refuge pour chiens et chats à Gray en Haute-Saône, le Président de la République a annoncé un réabondement de 15 millions d'euros pour ce dispositif. Ce dernier permettra donc d'accompagner de nouvelles structures alors même que 329 projets l'ont déjà été depuis le début dans l'année, dont :

- ⇒ **228 projets de travaux de modernisation ou d'équipements pour des refuges** déjà existants ou en cours de création (dont 199 structures d'accueils de carnivores domestiques et 29 refuges équins) ;
- ⇒ **101 campagnes de stérilisation de chats ou de chiens errants** recueillis dans des refuges (achat de matériel, prise en charge des frais vétérinaires...) portées par des collectivités ou des associations.

Parmi les 329 projets lauréats, voici quelques exemples :

- **Le refuge Saint-Adrien de Gray en Haute-Saône** a reçu une aide de 23 657€ pour la réfection de sa chatterie.
- **L'association Doggy Oasis International à Kourou en Guyane** pourra, grâce à un financement de 300 000 euros, entreprendre des travaux d'extension du refuge pour accueillir de nouveaux chiens abandonnés et acquérir des matériels nécessaires au bien-être des animaux.

- **Le refuge équin « Le pied à l'Etrier » à Plésidy dans les Côtes d'Armor**, bénéficie d'une aide de 59 000 euros pour rénover ses écuries, installer des clôtures, faciliter l'adoption des animaux et augmenter la capacité de stockage pour le fourrage et les aliments.
- **L'association de défense des animaux de l'Omois à Château-Thierry dans l'Aisne**, lancera les travaux de rénovation d'une chatterie datant du début des années 2000 et réalisera son isolation thermique grâce à une subvention de plus de 66 000 euros.

« La France détient le triste record d'abandons d'animaux de compagnie. Nous devons agir contre cela avec détermination et en soutenant celles et ceux qui portent au quotidien la protection de ces animaux de compagnie. C'est un combat collectif dans lequel le Gouvernement s'engage pleinement notamment grâce au plan France Relance. » a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Refuges soutenus par le plan France Relance

